



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES (78)  
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

**MAIRIE DE GOMMECOURT**

**78270**

12 bis, rue des écoles

☎ 09.81.41.65.90

## **Délibérations du conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023 à la mairie à 19h**

Le neuf juin deux-mille-vingt-trois, dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Gérard Solaro, Maire.

Présents : M. le Maire Gérard Solaro

Les conseillers municipaux : M. Patrick Hérouin (adjoint au Maire), Mme Laetitia Bouin, Mme Sylvie Michanol, Mme Clara Momencau, Mme Nadine Viers, M. Didier Bertolo, M. François Macaire, M. Sylvain Cosnier

Absents excusés : M. Ramzi Ben Mansour, M. Arnaud Thomas et M. Olivier Fouquereau qui donne pouvoirs à M. Didier Bertolo

*Mme Nadine Viers est désignée secrétaire de séance*

### **1. décision modificative n°1**

Monsieur le Maire dit qu'il convient d'adopter la décision modificative suivante en raison de l'ajustement des devis pour la mise en sécurité et la démolition des habitations rue du Général Leclerc.

Compte dépenses 212	+ 16 697€
Compte recettes 1321	+ 16 697€

Le conseil municipal, à l'unanimité dont 1 pouvoir, adopte la décision modificative n°1

### **2. choix du bureau d'études pour la révision du PLU**

Monsieur le Maire dit qu'il convient de choisir le bureau d'études pour la révision du PLU. Il dit que la proposition de l'entreprise URBYCOM a été transmise aux conseillers par mail. Le conseil municipal, à l'unanimité dont 1 pouvoir choisit l'entreprise URBYCOM Pour un montant de 35 600€ HT

### **3. Vente du terrain rue des Sablons**

M. le Maire dit que la commune a reçu une offre pour le terrain rue des Sablons à 55 000€ net vendeur. Il dit qu'il pense que c'est une offre intéressante, compte tenu du marché. Il dit que l'offre porte uniquement pour la parcelle A1124, soit 921 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal, à l'unanimité dont 1 pouvoir, donne son accord pour la vente du terrain rue des Sablons parcelle A 1124 d'une contenance de 921 m<sup>2</sup> au prix de 55 000€ net vendeur et donne pouvoirs à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dont 1 pouvoir,

Délibération n° 1 : décision modificative n°1

Délibération n°2 : choix du bureau d'études pour la révision du PLU

Délibération n°3 : Vente du terrain rue des Sablons

Le Maire  
Gérard Solaro

La Secrétaire  
Nadine Viers